

## ARRÊTÉ DU MAIRE N°T184-2025

### Portant réglementation temporaire d'occupation du domaine public, Déménagement 3 rue Charles de Gaulle, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Voirie Routière,

**Vu** le Code Pénal,

**Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**Vu** le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

**Vu** la demande en date du 05 novembre 2025 de Monsieur RAOUX Jean Christophe, pour le stationnement d'un véhicule dans le cadre d'un déménagement au 3 rue Charles de Gaulle,

**Vu** l'état des lieux,

**Considérant** que pendant le déménagement, il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public,

#### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Monsieur RAOUX Jean Christophe est autorisé à occuper les 2 places de parking situées devant le 7 et le 9 rue Charles de GAULLE dans le cadre d'un déménagement.

**ARTICLE 2 :** Cette autorisation est valable le vendredi 26 et le samedi 27 décembre 2025 de 08h à 17h.  
Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

**ARTICLE 3 :** Monsieur RAOUX Jean Christophe est chargé de la mise en place de la signalisation réglementaire.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur RAOUX Jean Christophe, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur RAOUX Jean Christophe

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 11 décembre 2025

le Maire,  
Arnaud SAVOIE



Affiché le : 12/12/25.